BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Jos. A. Vial à Marie Rachel Weisz, Eugène Johnson à Béatrice Ella Giger.

NAISSANCES.

Mmes Edw. Bulls, une fille; Giuseppe Cabibi, un garçon; H. A. Winter, une fille; John Rettenmeier, une fille; Antoine Lucata, une fille; Jahn H. Villemeser, un garçon.

DECES.

W. C. Watson, 63 ans, Hôpital de Charité; Hy A. Schroeder, 38 ans, 1033 Joliet; Joseph Fitcher, 11 ans, 2626 Orléans; James Fahey, 36 ans, 2330 Royale; Leonardo Piazzisi, 76 ans 803 Félicité; Henry Schulte, 53 ans, 2707 Decatur; Marie J. Marquer, 47 ans, 1933 Lapeyrouse; Sabas Serrano, 49 ans, 3132 Dauphine; Geo. Huerkamp, 75 ans, 3161 Dauphine; Virginie A. Ordia, 9 mois, 326 St Roch; Antonio Danbrochio, mois, 1927 Chippewa; G. Jackson, 5 mois, Toledano et Robertson; Leonette Morane, 6 mois, 1226 Iberville; Marguerite Brown, 46 ans, Hôpital de Charité; J. S. Chandanicke, 2 mois, 1665 Allen; Wm Mintz, 67 ans, 1831 St Antoine; Warren G. Schaeffer, 21 mois, 3329 Tchoupitoulas; Chas P. Sabathier, 6 mois, 630 Delery; Randolph Friesse, 75 ans, 1517 Touro; Jos H. Brink, 6 ans, 2844 Magasin.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Burita M. Verdum vs. Preston B. Peters, séparation de corps et de biens.

Wm. Kuntzler & Bros. vs W. J. Gayle Co., réclamation de $123 sur un compte courant.

Mme J. S. Couret vs. T. H. Rasey, réclamation de $140.

H. J. Schenck vs. Louisville and Nashville R. R. Co., action en dommages de $502 34.

l'Etat de la Louisiane vs. T. C. Barge, réclamation de $ 75 sur une licence.

Demande d'émancipation:
Joseph Fernandez

Successions ouvertes:
Mary J. Blakely, A. R. Blakely, Mary Amelia Pierce, Joseph Schmotostjke.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:
Léon Sparicio, violation de l'acte 93 de 1906; John Roman, menaces.

Condamnation:
Frank Conrad, attaque et blessure, $25 d'amende ou 60 jours de prison

Mis sous caution:
Chas Hotard, menaces.

Trouvée coupable:
Annette Wheat, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Loyd Posey à Vve Augustine Pitre, ilet 2468, Mandel, Patriots, Pilié et Délery, $150.

Mme Chas McClelland et als à Mlle Charlotte E. Reed, terrain, Harmony, Pleasant, Laurel et Constance, $511.

Mme Elizabeth, Decker à Chas H. Haight, terrain, avenue Carrollton, Short, Jeannette et Poplar, $2400.

N. O. Land Co. à Henry E. Duquesne, 4 terrains dans l'ilet No 110 appartenant à ladite Compagnie, $11,050.

Carrolton Land Co. Ltd à Walter S. Jordy, 2 terrains, Spruce, Adams, Burdette, Cohen, $700.

Mme Louise Daussat à Mme Marie I. Eddy, un terrain, Burthe, Dublin, Dante et Maple, 1300.

Veuve et héritiers de Victor R. Haistre à Mme Jules Marcellin, un terrain et deux portions, Chemin du Bayou, Claiborne, Ursulines et Robertson, $3700.

Les mêmes au même, un terrain, St Philippe, Remparts, Bourgogne et Ursulines, $1900.

Les mêmes au même, un terrain, Tonti, Miro, St Pierre et Promenade Carondelet, $3050.

Même à même, terrain, St. Ann, Tonti, Dumaine et Rocheblave, $1175.

Même à même, terrain, St. Louis, Toulouse, Bourbon et Dauphine, $3,500.

Petites Sœurs des Pauvres à Bruno Pomes, terrain, Villere, Marais, Columbus et St. Bernard, $1,325.

Edw. Gilroy à 3rd District Bldg. Assn, terrain, Powder, Allx, Boung et Peter, $2,100.

Acquéreur à John B. Pitt, même propriété, $1,040.

Surburban B. & L. Assn. à James Demorulle, terrain, Villere, Kerlerac, Marais et Columbus, $6,600.

L'acquéreur à Victor H. Demoruelle, même propriété, $6,660.

Pierre G. Charbonnet à Security B. & L. Ass'n, terrain, Champs-Elysées, Roman, Derbigny, Mari- $1,100.

L'acquéreur à Mme Blanche Lavigne, même propriété, $500.

Mme Annie E. Wormann à Suburban B. & L. Ass'n, portion, Maurepas, Savage, Forlin, Encampement, $2,000.

L'acquéreur à Mlle A. Dupuy, même propriété, $1,700.

LA MEILLEURE cuisson
LES MEILLEURS boulangers
LA MEILLEURE farine
LES MEILLEURS procédés
participent à la fabrication
Des MEILLEURS Biscuits Graham

ETIQUETTE ROUGE
GRAHAM CRACKERS
En paquets à l'épreuve de la moisissure
NATIONAL BISCUIT COMPANY

Cadavre dans le fleuve.

Le cadavre d'un nègre flottant sur le fleuve a été découvert ce matin à la hauteur de l'avenue Jordan. On suppose que c'est le corps du nègre qui s'est noyé récemment au Canal Harvey lorsqu'un lougre a coulé dans un ouragan.

EN FAILLITE.

A la suite d'une requête de MM. Dart et Kernan, avocats de M. Fritz Jahncke, pour la mise en faillite de Richard P. LeSassier, marchand de matériaux de construction, la cour de district des Etats-Unis a nommé receveurs MM. Frank Bethune, Walter Jahncke et Joseph Collins, fixant leur cautionnement à $10,000.

M. LeSassier a admis qu'il ne pouvait faire face à ses obligations.

La succession Blakely.

La succession d'Andrew R. Blakely, le directeur de l'Hôtel St-Charles mort récemment, a été ouverte hier à la cour civile de district.

Dans son testament antérieur à la mort de sa femme, décédée en novembre 1900, M. Blakely lui laissait tout ce qu'il possédait.

Les héritiers sont aujourd'hui trois enfants, John Russell Blakely, Mary Elizabeth Blakely et Jennie Dorothy Blakely, épouse de George U. Hammond, Julia Mary Blakely et Andrew Bishop Blakely jeune, enfants d'Andrew Bishop Blakely mort en 1898.

Dans une requête aux tribunal pour l'ouverture de la succession M. John Russell Blakely représente que la mère des héritiers, Mme Mary Jane Blakely, née Bishop, est morte à New York, laissant un testament daté et signé en cette ville le 19 octobre 1881; que Mme Blakely et son mari ont subséquemment établi leur domicile à la Nouvelle-Orléans; que le testament de Mme Blakely est nul et non avenu, ayant été exécuté en contravention des lois de la Louisiane; que pour cette raison Mme Blakely est morte pratiquement intestat, que ses biens vont à ses héritiers directs, ses enfants et petits-enfants.

La succession de Mme Blakely consiste en une propriété sise rue Constance.

Convention des Pharmaciens.

Les délégués de la Société Pharmaceutique de la Louisiane ont tenu une séance hier dans le Collège de Pharmacie sous la présidence de M. Willert. Les affaires courantes de la Société ont été expédiées, puis des remerciements ont été votés à tous ceux qui ont contribué au succès de la convention.

L'assemblée a adopté une résolution recommandant d'amender la loi de façon à interdire à d'autres qu'aux gradués du Collège de Pharmacie de demander au Bureau des Examinateurs d'Etat le titre de pharmacien diplômé.

A une heure de l'après-midi de nombreux droguistes de la Nouvelle Orléans sont arrivés, en réponse à l'invitation qui leur avait été faite, pour approuver la résolution de la convention requérant l'institution d'une commission de la Pure Food Law.

Les licences des débits de liqueurs.

Des gens qui paraissent bien informés disent que dans son message d'inauguration le gouverneur Sanders recommandera l'adoption d'une loi fixant la licence d'état pour les débits de liqueurs à $500 et établissant que la licence locale ne pourra être inférieure à $500.

La licence la moins élevée serait conséquemment de $1,000.

Le gouverneur Sanders a promis de réduire la dette publique, et la pénurie d'argent, le trésor étant vide, l'a décidé à recommander l'augmentation de la licence des débits de liqueurs. C'est l'opinion générale dans les cercles politiques.

Il y a actuellement environ 2,000 débits à la Nouvelle-Orléans, et si l'augmentation de la licence est décidée il y en aura probablement un millier qui fermeront leurs portes. Il en resterait mille qui fourniraient à l'état $500,000 par an. Quant à la ville elle ne toucherait pas un cent de plus qu'actuellement, et tout espoir de nouveaux revenus pour ses écoles s'évanouirait pour elle.

D'un autre côté il est question d'interdire la vente des liqueurs dans l'Etat de la Louisiane, excepté dans les limites de la Nouvelle-Orléans.

Dans ce cas les campagnes, qui n'auraient aucun débit de liqueurs, profiteraient des $500,000 versés chaque année par les néo-Orléanais dans le trésor. Et cependant la Ville paie déjà plus de la moitié des dépenses du gouvernement de l'Etat. Il semble que si la Nouvelle-Orléans supporte seule l'augmentation de la licence elle doit en profiter.

Suspect condamné.

Un nègre de stature colossale qui a donné le nom de Ed. Russell a comparu hier devant le second recorder comme suspect et dangereux. En apercevant deux agents de police au moment où il sortait d'un cabaret Russell s'était mis à courir. Les agents l'ont poursuivi et arrêté.

Il a dit qu'il venait de Mobile, et on a découvert que son signalement correspondait à celui d'un nommé Mose Cole accusé de meurtre dans cette ville. Russell a été condamné à $20 d'amende et 20 jours de prison, plus 9 jours si l'amende n'est pas payée. En même temps la police de Mobile a été avertie.

Emoi causé par deux nègres.

Deux nègres courant dans la rue, l'un poursuivant l'autre et criant, ont mis en émoi hier à trois heures du matin les habitants du voisinage des rues Deuxieme et Magnolia. Les agents de police James Clavin et Moujonier, croyant à quelque tragédie, leur ont donné la chasse en tirant des coups de feu pour les arrêter. Le poursuivant, Adolphe Anderson, a été promptement rejoint.

L'auter a disparu dans un terrain vague, mais a été subséquemment arrêté. C'est un nommé William Collins, et on a appris qu'Anderson l'avait chassé de sa maison et le poursuivait parce qu'il n'avait pas payé sa pension et l'avait attaqué.

Une accusation a été formulée contre Collins.

BASE BALL.

New Orleans, 1; Montgomery, 2.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.

Dimanche, messes a 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche.
Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE,
St-Philippe pres Roman,

Dimanche, Messes à 6 1|2, 8 et 9 1|2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.

Dimanche, messes a 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.

Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK,
Camp, pres Girod.

Dimanche. Messes a 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.

Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL,
Dauphine, pres Montegut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M.

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.

Dimanche. Messes a 6, 7,30; a 8 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

PREMIERE ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.

Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé à l'angle des rues Canal et Derbigny.

Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol, No. 1213 Avenue Washington.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.

Dimanche matin, service à 11 Mercredi soir séance à 7:45.

AMUSEMENTS.

CINQUANTE-DEUXIEME FESTIVAL ANNUEL DE MAI
—DU—
UNITED ANCIENT ORDER OF DRUIDS
Au Bénéfice du Fonds de leurs Veuves et Orphelins,
AUX FAIR GROUNDS, Dimanche, 17 Mai 1908.
Baseball, Jeux d'Enfants de toute sorte. Course de Gros Hommes. Course d'Ânes, avec Surprises. Grand Saut à la Course pour tous. Concours de Saucisses à Happer, Course à 3 jambes, Course d'Œufs. Marche aux Pistaches pour Dames. Concours d'Exercices Militaires en plein champ. Danses continuelles à partir de 4 heures. Venez Chacun, Venez Tous.
Entrée, 25 cents. Enfants au-dessous de Douze Ans, Gratis.
Les Cars vont directement aux Fair Grounds. 3 mai—3 10 16 17

Le gouverneur Blanchard.

Le gouverneur Blanchard, qui est à Washington, sera de retour à Baton Rouge pour l'inauguration du gouverneur Sanders lundi prochain.

Après avoir quitté le palais gouvernemental M. Blanchard s'installera à sa résidence de Shreveport pour s'occuper de ses affaires personnelles, puis il entreprendra un voyage de récréation.

A son retour il reprendra l'exercice de sa profession d'avocat, soit à la Nouvelle Orléans où des offres tentantes d'association lui sont faites, soit à Shreveport où son gendre, M. Smith, exerce le droit.

Il est possible que M. Blanchard entre dans une association ayant des bureaux à la Nouvelle Orléans et à Shreveport.

DECES.

DE LASSUS—Décédée à sa demeure 1523 rue St André, hier, à 8 heures 10 a. m. Dame Vve CHAS DE HAULT DE LASSUS, née Marie Emilie Forstall, âgée de 72 ans et 6 mois. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à la cérémonie funèbre qui aura lieu à l'église Notre Dame de Bon Secours, avenue Jackson, aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après midi.

Enterrement privé.

Les journaux de St Louis sont priés de reproduire ces lignes.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

LAUDUMIEY, Président et Gérant. EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES {HEMLOCK..... 408 / HEMLOCK..... 1004 W
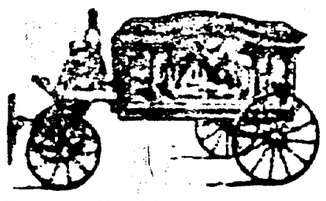
Branche No 817 rue Toulouse
Vis-à-vis l'Opéra Français.
BERTRAND ADER, Gérant,
Téléphone Hemlock 886.

TELEPHONE 282.
VEUVE JOSEPH RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

WEST END
TOUS LES SOIRS.
Tableaux Mouvants Modernes et Récitations de Chants Illustrés,
En charge de M. J. M. McKee. Trois changements chaque soir,
Aussi une Grande Bande Militaire
Sous la direction du PROF. G. B. LOMBARDO (Académie Royale, Venise), exécutant la dernière musique—Populaire et d'Opéra.
12 mai—1m

HOTEL ET RESTAURANT DU
WEST END.
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
5 mai—3m

Oc—SHUBERT Spectacle Continue de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.
Grand Divertissement de Tableaux
—DE—
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis
Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles
A l'étage des Bureaux — Entrée rue Gravier.
Cuisine et Service de Premier Ordre.
Le patronage de ceux qui donnent des Parties de Théâtre, des Dîners et Soupers y est sollicité.
Jardin de Palmiers et Promenade en Plein Air sur la Terrasse du St Charles. Un charmant Lieu de Repos et le Plus Attrayant en ville pour Mariages et Réceptions.
BAINS DU ST CHARLES
Electriques, Turcs, Russes, Romains, Ordinaires. Lumière Electrique et Bains et Massage Electriques. L'Electricité scientifiquement employée avec tous les accessoires modernes. Elle soulage des Rhumatismes. Guérit les Rhumes et elle est le Meilleur Tonique connu pour les Nerfs.
A. R. BLAKELY & CO., Ltd.,
1er nov—6m Propriétaires.

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS Butchers Co Op. Abattoirs Co., Ltd — Nouvelle-Orléans, Lne., le 14 mai 1908 — Conformément avec l'article VI de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie lundi, le 25 mai 1908, de 1 heure à 5 heures p. m. pour directeurs pour servir pendant l'année suivante.
Jno. B. LOUIS, Président.
R. D. VERGES, Secrétaire.
14 mai — 10 f

BUREAU DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES. National Realty Building, Nouvelle Orléans, 2 mai 1908—Les examens de concours annuel des postulants blancs pour des certificats gradués de grammaire et de kindergarten auront lieu, à partir de LUNDI, 1er juin, à 8:30 A. M., à la Réunion de l'Ecole Normale, rues Constance et Galennie.

Des blancs pour applications peuvent être obtenus du bureau du Surintendant.

Les applications devront avoir été présentées au Surintendant vers le 25 mai.
WARREN EASTON,
Surintendant.
6 mai—1m

Avis est par le présent donné qu'à la session de la législature de l'Etat de la Louisiane qui se réunit le lundi 11 mai 1908, le bureau des Eaux et des Egouts requerra la législation suivante:

Premièrement—Un amendement à l'acte No 19 des actes de 1906 et un amendement concordant avec la constitution par lesquels le Bureau des Eaux et Egouts et le Bureau de Liquidation seront autorisés d'allouer une commission, ne devant pas excéder six pour cent, sur la vente des $8,000,000 de Nouveaux Bons d'Améliorations Publiques de la Ville de la Nouvelle Orléans, et par lesquels l'ordre de paiement des dits bons, principal et intérêt, avec l'excédant de la Taxe d'Un pour Cent de la Dette et de la Taxe Spéciale de Deux Millièmes, sera déterminé.

Secondement—Un acte autorisant le Bureau des Eaux et Egouts a requérir l'introduction de l'eau dans toutes les maisons habitées de la Ville de la Nouvelle Orléans, et d'abolir ou de réglementer l'usage des citernes, réservoirs, puits et autres récipients d'eau; de prendre en nantissement pour les tarifs établis par ledit Bureau et les sommes dépensées pour obtenir l'exécution des règlements, les maisons dans lesquelles l'eau fournie par ledit Bureau est employée, ou pour lesquelles ces dépenses sont faites, et de fixer l'ordre de ces nantissements, le coût de l'enregistrement et de l'annulation des comptes, et d'établir les pénalités pour la violation des règlements établis par ledit Bureau.
2 mai—2 9 16 23 30

te et qu'il voulut retirer....

Trop tard, hélas!

Il était tombé de ses lèvres et déjà il avait frappé les oreilles de Claire.

Déjà il avait produit en elle les ravages que le malheureux officier eût tant voulu éviter.

Timidement, celui-ci ajoutait:

—Pitié.... n'est pas le mot juste.... le mot que j'ai voulu prononcer .... mon langage a mal répondu à ma pensée.

—Si.... Jacques.... si....

—Non.... je te le jure.

—Ne fais pas de faux serments.

—Claire, écoute-moi.... J'ai longuement réfléchi, je te le répète, à cette proposition.

—Oui.... tu t'es dit que je méritais une aumône et dans la générosité de ton cœur tu n'as pas hésité à la faire royale.... cette aumône .... Mais j'ai, moi aussi, ma fierté.... Elle est respectable comme la tienne.... Et elle m'oblige à repousser ce que —c'est toi qui as dit le mot—ce que m'offre ta pitié.

—Claire, tu plaides contre ton cœur.

—Je plaide pour toi, Jacques.

—Ne dis pas cela.

—Si.....

—Tu es injuste.

—Je t'aime.

—Allons donc.... puisque tu repousses résolument la considération que je t'offre de notre amour.

—Parce que cet amour, Jacques, veut être au-dessus des passions vulgaires.... parce qu'en lui j'ai mis tout mon orgueil, toute ma foi, toute la religion de ma vie.....

"Parce que je ne veux pas que tu ériges un devoir sur les ruines de ta tranquillité et de ton repos, parce que je veux te prouver que je t'aime pour toi, Jacques, et non pas pour mon amour-propre ou pour les sanctions du monde.

Elle avait relevé la tête.

Elle parlait à présent avec une grande fermeté, avec une visible énergie.

Et Jacques qui savait cependant déjà toute la grandeur de cet amour qu'il avait inspiré, Jacques restait confondu devant cette déclaration.

Mais lui aussi tout à coup redressa la tête.

Et dans ses yeux se lisait la même énergie qui éclatait au fond des grands yeux violacés de la comédienne.

Il déclara:

—Claire, je te supplie de revenir sur ces déclarations que tu viens de faire.

—Non.... Jacques.

—Alors c'est que tu ne crois pas à ma sincérité?

—Je crois à ta sincérité.... à ta bonté.... à ta pitié aussi, mais je n'accepterai rien qui pût porter atteinte à ton repos.

—Qu'importe mon repos!....

—Il m'importe plus, crois le bien, que mon bonheur.

La voix de la comédienne vibrait.

Ses lèvres frémissaient.

Alors l'officier déclara:

—Ecoute.... ma Belle Amie .... Je me suis aujourd'hui fait le serment que je t'épouserais.

"Que j'assurerais ta tranquillité.....

"Ce serment je le tiendrai.

—Ne dis pas cela.... Jacques c'est impossible.

—Si tu as ta fierté Claire, moi j'ai aussi la mienne.

"Tu t'es dévouée sans cesse pour moi.

"Pour moi tu as peut-être sacrifié ton avenir et compromis ta carrière.

"A partir de cette heure, je n'entends plus être en reste de générosité avec toi.

"Je sais, et je dis ceci sans fatuité, conscient que c'est la vérité le plus absolue — je sais que le plus grand bonheur auquel tu rêves d'atteindre est celui que je t'offre aujourd'hui.

"Et tu le repousserais?

"Cela ne sera pas.

—Jacques.... tu as longuement réfléchi, me dis-tu, pour en arriver à cette proposition?

—Oui.

—Eh bien, tu n'as pas encore assez longuement réfléchi, permets-moi de te le dire.

—Si.

—Dans quelques semaines ou dans quelques mois, tes pensées seront sûrement différentes.

—Je n'ai qu'une parole.

Elle le regarda bien dans les yeux.

Et en lui serrant les mains, elle dit doucement, mais avec fermeté:

—Tu n'as qu'une parole...soit .... mais tu n'as aussi qu'un cœur.

Ah! à cette seconde....sous le coup de fouet de cette allusion .... de cette vérité aussi qu'il devait reconnaître, il se cabra.

Il s'était redressé.

Et lui aussi, sur son visage, portait l'expression d'une énergie farouche, d'une implacable volonté.

Alors il déclara:

—Je viens de te parler, Claire, et je te le répète encore une fois, dans toute la franchise de mon âme.

"Eh bien, avec la même franchise, je t'affirme ceci:

".. Le seul but de ma vie est désormais d'assurer ton bonheur.

".. Ce repos.... cette tranquillité dont tu parles pour moi n'existeront qu'à cette condition.

"Si tu refuses ce que je t'offre, tu me condamnes à donner suite — et sans tarder — à quelque projet désespéré, à quelque acte irréparable.

"Et c'est une grave responsabilité que tu assumes là.

Sa voix s'était faite implacable.

La comédienne avait tressailli.

Elle comprenait la menace à peine déguisée que lui faisait le jeune homme d'en finir avec une vie qui lui était à charge désormais.

Elle savait qu'il ne formulait pas une pareille menace à la légère....

.. Qu'il était prêt sans doute à l'exécuter.

Et elle s'affolait.

Ses poignets se tordaient; des éclairs de frayeur, d'angoisse traversaient ses prunelles dont le violet s'était assombri, devenant à cette minute presque noir.

—Jacques.... Jacques..... balbutia-t-elle.

Il ne pouvait plus être question pour elle de refus.

Si grands.... si compréhensibles que fussent ses scrupules, elle devait à cette heure les écarter.

Elle voulait la vie de Jacques.

Et puisqu'il déclarait, lui, que cette vie était à sa merci.... elle n'avait plus qu'à s'incliner....

.. Qu'à le sauver.

—Eh bien.... tu as réfléchi.. questionnait-il?

Elle relevait sa belle tête blonde que, pendant un instant, elle avait encore cachée sur l'épaule du jeune homme.

—Jacques je veux que tu vives....

—Eh bien, je vivrai pour toi.

—Soit.

—Tu acceptes d'être ma femme?

—J'accepte.

Il prenait alors l'anneau d'or resté dans l'écrin sur la table.

Il le passait doucement au doigt de la jeune femme.

—J'accepte, Jacques, poursuivait-elle, mais à une condition pourtant.

—Quelle est cette condition?

—C'est que tu vas réfléchir pendant quelque temps encore.

—Mais.... Claire....

—C'est ma condition....interrompit-elle, et il faut que tu m'accordes ceci....

"Nous continuerons à vivre l'un près de l'autre comme par le passé.

"Et si dans trois mois....jour pour jour.... tes idées n'ont pas changé....

—Claire....

Elle feignit de ne pas apercevoir le geste de protestation qu'il faisait.

Et elle achevait:

—Je mettrai ma main dans la tienne et je te dirai:

A continuer.

REPARER UNE MONTRE
Avec un "Monkey Wrench"
Serait une tâche assez rude même pour un horloger habile. Il en est de même dans notre genre d'affaires. Mettez-nous à l'épreuve. Nous avons les outils et les marchandises convenables.
John David Burghardt Co.,
PLOMBIERS,
613 et 615 RUE BIENVILLE,
Entre Chartres et Royale.
19avril—3m—dim mer ven

Tentative de vol.

Un malfaiteur a été découvert hier à quatre heures du matin au moment où il essayait de forcer les contrevents d'une fenêtre de la maison de Mme Charles Plaier, rue Dupré, 604. Il a réussi à s'enfuir.

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

Les jeunes gens faisant partie de la classe de 1907 ou ajournés des classes précédentes sont invités à se présenter au Consulat pour y recevoir les instructions nécessaires pour l'accomplissement des formalités du Conseil de Révision.

Renseignements demandés dans un intérêt de famille sur:

Jean Baptiste Jacques, originaire de Grandfontaine (Alsace-Lorraine).

On recherche les héritiers de Pierre Hourcade Cabalé, dit Pierre Cabalé, ayant résidé en Louisiane ou au Texas vers 1860 ou 1870.

Les personnes qui sont en mesure de fournir des renseignements sur le lieu et la date de son décès sont priés de les communiquer au consulat.

Recherchés pour remise de documents:

Mme Vve Félix Duffour, née Labusquère.
Mmes Alice Duffour,
Blanche Duffour,
Félicie Duffour.
M. Cartier.

Recherché pour règlement de succession:

M. Henry Eugène Chaplain, âgé de 43 ans, natif d'Alençon (Orne).
ces—1906